

## LE MESSAGE TÉLÉPHONIQUE DE DÉLICES ET GOURMANDISES

Votre téléphone sonne et votre appel bascule sur votre répondeur. Vous découvrez un message de 30 secondes environ émane de **DÉLICES ET GOURMANDISES**, l'enseigne commerciale bien connue de la société **MERRIOS** :

*« Je vous ai contacté pour vous annoncer que la direction financière a autorisé un paiement à votre nom. Félicitations ! Vous avez dû recevoir un courrier de la plus haute importance. Il concerne aussi le paiement d'une somme de 9 500 €. Ce courrier est dans une petite enveloppe blanche dans laquelle vous verrez une carte de paiement de couleur bleue spécialement éditée pour vous. Attention, si vous ne donnez pas suite à ce courrier, nous serons dans l'obligation de considérer que vous ne désirez pas recevoir les 9 500 €. A très bientôt. »*

La coordination d'un courrier publicitaire et d'un message téléphonique a un impact redoutable sur le consommateur. Le script téléphonique, manipulateur à souhait, influence le consommateur dans l'idée qu'il sera le gagnant d'un chèque de 9 500 €. De même, le fait d'interpeller le client en assimilant son silence à un manque d'intérêt pour le gain annoncé, l'incite à lire le courrier publicitaire qui attend dans la boîte aux lettres.

Voilà le genre de messages publicitaires « nuisibles » pour le consommateur. Et les recours restent freinés par le choix stratégique de **MERRIOS** qui a installé son siège social en Irlande.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))